

COMPTE-RENDU DE L'ATELIER « Le Marché du village » Jeudi 23 Mars 2023

14h Salle du Conseil Municipal – Mairie-

- **Animateurs de l'atelier** : Bruno Caietti, Benjamin Courtin et Michel Franco
- **Élus présents** : Danielle Mitelmann, Line Craveris.
- **Commerçants** : 15 participants
- **Syndicat** : Monsieur Sayed Lège, président du Syndicat Interdépartemental Des Commerçants Artisans Artistes Et Agriculteurs Des Marches De France (SICAAAMF)
- **Fin de la réunion** : 15h45

INTRODUCTION :

- Michel Franco accueille les participants. Il explique le contexte dans lequel intervient cet atelier et le processus de la consultation. Il explique que le sujet du marché a été évoqué lors des ateliers réunissant la population et les commerçants du village et que cet atelier avec les commerçants forains doit permettre d'améliorer la situation actuelle sur la base de leur expérience et des solutions qu'ils soumettront.

Le tour de table permet à chacun d'évoquer son ressenti, son expérience et ses attentes.

-De manière générale, tous considèrent que le marché d'hiver mériterait d'être étoffé.

-Les prises de paroles révèlent une volonté des commerçants forains de renforcer le règlement du marché pour en faire un outil incitatif et valorisant ceux qui assurent une présence à l'année. Certains présents font valoir leur ancienneté et posent la question de cette prise en compte pour ceux qui ne seraient pas titulaires.

-Le déplacement du marché pendant les travaux doit être organisé au plus près du village avec la prise en compte des besoins en eau, électricité et toilettes.

-Le rôle du placier du marché apparaît central et demande à être renforcé par le service de police notamment pour libérer les emplacements et assurer le déballage des stands dans les temps. La présence du placier doit être permanente le temps du marché et son rôle est également la recherche de nouveaux stands en fonction des besoins ressentis. Une comparaison récurrente est faite avec le marché de la Croix-Valmer.

- La sécurité du marché doit être améliorée quant à la circulation des véhicules avec une signalétique plus forte et plus en amont.
- La signalétique, la communication et les animations sont évoquées. Les animations type « castagnades » sont des moments très appréciés des forains qui souhaitent pouvoir soumettre des musiciens et des animations.
- L'organisation de la déambulation par des allées dans le marché, la mixité des métiers et le maintien du marché en un seul point sont demandés.

<h2>Les propositions exprimées</h2>	
<h3>Le règlement du marché</h3>	<ul style="list-style-type: none"> ➔1. Réglementer le marché pour créer le statut de titulaire qui assure de conserver son emplacement en été et incite à être présent en hiver ➔2. Numérotter les emplacements et les attribuer nominativement ➔3. Considérer l'ancienneté pour les forains non titulaires ➔4. Consulter les organismes et syndicats représentant la profession pour la rédaction d'un nouveau règlement
<h3>Déplacement du Marché en période de travaux</h3>	<ul style="list-style-type: none"> ➔5. Au plus près du village, soit sur le parking de l'école soit sur le boulevard du 8 mai 1945 ou le parking du Mémorial ➔6. Prévoir l'accès à l'eau, l'électricité et sanitaires ➔7. Consulter les organismes et syndicats représentant la profession pour le déplacement
<h3>L'organisation du marché</h3>	<ul style="list-style-type: none"> ➔8. Étendre les horaires jusque 14h ou 14h30 en saison ➔9. Conserver une continuité du marché en cas d'extension. Ne pas dissocier le textile des métiers de bouche ➔10. Créer des cheminements, une déambulation agréable à l'intérieur du marché ➔11. Faire un plan du marché numéroté ➔12. Favoriser la bonne entente entre les forains au moment du remballage des stands pour fluidifier la circulation de leurs véhicules ➔13. Décoration, aménagements

<h2>Le rôle du placier</h2>	<ul style="list-style-type: none"> ➔14. Rôle primordial dans l'organisation et l'attribution des emplacements ➔15. Présence à prévoir plus tôt ➔16. Présence toute la durée du marché ➔17. Renforcer par la présence de la police municipale ➔18. Gérer la concurrence par l'attribution des emplacements ➔19. Rôle important pour la recherche de nouveaux stands et amélioration de l'offre
<h2>La police municipale</h2>	<ul style="list-style-type: none"> ➔20. Assurer la disponibilité de la place du marché à l'arrivée des forains. ➔21. Présence plus tôt de la police municipale pour enlèvement des véhicules ➔22. Sécuriser la circulation des véhicules qui arrivent en direction du marché
<h2>La Communication</h2>	<ul style="list-style-type: none"> ➔23. Améliorer la signalétique « Marché » et la disposer plus en amont ➔24. Communiquer sur le double marché hebdomadaire ➔25. Signaler le distributeur de billet et veiller à son fonctionnement
<h2>Animations</h2>	<ul style="list-style-type: none"> ➔26. Ne pas organiser de marchés artisanaux la veille du marché hebdomadaire ➔27. Créer une ambiance sur le marché ➔28. Développer les animations ➔29. Possibilité d'organiser avec les fédérations des événements (exemple du marché des enfants)